

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE
CANTON DE FOURMIES
COMMUNE DE WALLERS-EN-FAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
11	11	11
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u>		
30 mars 2023		
<u>DATE D’AFFICHAGE</u>		
30 mars 2023		
<u>Objet de la Délibération 2023-04-04</u>		
Budget Commune 2023		

SEANCE DU 6 AVRIL 2023

L’an deux mil vingt-trois, le jeudi 6 avril 18 heures 30, le Conseil Municipal s’est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Bernard Navarre, Maire, et sur convocation qui lui a été adressée trois jours à l’avance, conformément à la loi.

Étaient présents : NAVARRE Bernard - COLLE Stéphane- GAILLIEZ Noémie - VISEE Gérard – FOUQUART Gérard- CAUDRELIER Jean-Luc – LINGUET Justine – LEULLIETTE Bérange- BLANC Véronique – FOLB Céline - MAES Xavier

Secrétaire de séance : GAILLIEZ Noémie

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2023 qui se résume ainsi :

- Fonctionnement :	Dépenses :	901 300.07	Recettes :	353 575.22
	Excédent reporté 2022 :	547 724.84		

Total de la section fonctionnement : Dépenses : 901 300.07 Recettes : 901 300.07

- Investissement :	Dépenses :	718 868.24	Recettes :	503 283.05
	Excédent reporté 2022 :	215 586.19		

Total de la section investissement : Dépenses : 718 869. 24 Recettes : 718 869.24

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire
B. NAVARRE

Certifié exécutoire par le Maire
A Wallers-en-Fagne, le 06/04/2023

Publié sur le site internet le : 25/09/2023
Envoyé et reçu en préfecture le : 11/04/2023